

2nd National haute mer thonidés à la Londe les Maures 14, 15, 16 septembre 2018

**En cas de météo défavorable le 2nd thonidé
sera reporté les 21, 22, 23 septembre 2018**

Mode de pêche :

- Traîne hauturière aux leurres artificiels.
- Espèces pêchées : thons rouges, thons blancs (germons), spearfish, coryphènes.
- Espadon interdit

4 pêcheurs et 5 cannes par bateau, fil 50 lbs au maximum. Le classement se fera conformément à la réglementation haute mer thonidés 2018 et non plus aux points/places

Seuls les poissons maillés pourront être présentés a la pesée, les thons rouges devront être bagués. Tout poisson non maillé entraînera la disqualification.

Règlement fédéral FFPM pour les compétitions de pêche aux thonidés

Zone de pêche :

Limites Nord-Sud : du le Port de La Londe en direction du Sud , 60 miles maximum

Limites Est-ouest à une distance maximum de 30 miles de part et d'autre d'une ligne Nord-sud en partant du Port de La Londe.

Il faudra respecter les zones interdites de Port Cros, Le Levant et Porquerolles.

